

**DOSSIERS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE LA CDAC**  
**du 19 mai 2015**  
**Salle Maupassant**

**Dossier n° 2015-11 : 9 h 00 :**

GONFREVILLE L'ORCHER: création d'une solderie de plantes et d'équipements de jardin "Au fil des lots", d'une surface de vente de 2 455m<sup>2</sup> à Gonfreville L'Orcher (76700) 24 G avenue Jacques Eberhard.

- le maire de Gonfreville L'Orcher, commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président de la communauté de l'agglomération havraise dont est membre la commune d'implantation, ou son représentant ;
- Monsieur Jean-Louis ROUSSELIN désigné par le président du syndicat mixte d'élaboration et de gestion du schéma de cohérence territoriale Le Havre-Pointe de Caux Estuaire dans le périmètre duquel est situé la commune d'implantation ;
- le président du conseil général de Seine-Maritime, ou son représentant ;
- le président du conseil régional de Haute-Normandie, ou son représentant ;
- Madame Blandine LEFEBVRE, maire de Saint-Nicolas-d'Aliermont ou monsieur Sylvain BULARD, maire de Blacqueville ou monsieur Alain BAZILLE, maire de Thérouldeville, représentant les maires au niveau départemental ;
- Monsieur Pascal LECOURT, vice-président de l'agglomération Fécamp Caux littoral ou monsieur Michel LEJEUNE, président de la communauté de communes du canton de Forges-les-Eaux ou monsieur Jean-Louis ROUSSELIN, vice-président de la communauté de l'agglomération havraise, représentant les intercommunalités au niveau départemental ;
- Madame Danièle CALLE (UFC Que Choisir) ou Monsieur Philippe SCHAPMAN (UFC Que Choisir) et monsieur Hubert GUILBERT (INDECOSA-CGT) ou madame Catherine MARC, personnalités qualifiées en matière de la consommation et de la protection des consommateurs ;
- Monsieur Olivier GOSSELIN (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) ou madame Virginie TIRET (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) et monsieur Philippe MORGOUN (association Haute-Normandie nature environnement) ou madame Marion CHEREUL (association Haute-Normandie nature environnement), personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire.

**Dossier n° 2015-14 : 10 h 00 :**

SAINT-AUBIN-SUR-SCIE: extension d'un ensemble commercial par l'extension de 614 m<sup>2</sup> d'une cellule commerciale de secteur 2, à Saint-Aubin-sur-Scie (76550) 1 200 rue de la libération

- le maire de Saint-Aubin-sur-Scie, commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président de la communauté d'agglomération de la région dieppoise dont est membre la commune d'implantation, ou son représentant ;

- le président du syndicat mixte du pays dieppois - terroir de Caux chargé du schéma de cohérence territoriale dans le périmètre duquel est situé la commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président du conseil général de Seine-Maritime, ou son représentant ;
- le président du conseil régional de Haute-Normandie, ou son représentant ;
- Madame Blandine LEFEBVRE, maire de Saint-Nicolas-d'Aliermont ou monsieur Sylvain BULARD, maire de Blacqueville ou monsieur Alain BAZILLE, maire de Thérouldeville, représentant les maires au niveau départemental ;
- Monsieur Pascal LECOURT, vice-président de l'agglomération Fécamp Caux littoral ou monsieur Michel LEJEUNE, président de la communauté de communes du canton de Forges-les-Eaux ou monsieur Jean-Louis ROUSSELIN, vice-président de la communauté de l'agglomération havraise, représentant les intercommunalités au niveau départemental ;
- Madame Danièle CALLE (UFC Que Choisir) ou Monsieur Philippe SCHAPMAN (UFC Que Choisir) et monsieur Hubert GUILBERT (INDECOSA-CGT) ou madame Catherine MARC, personnalités qualifiées en matière de la consommation et de la protection des consommateurs ;
- Monsieur Olivier GOSSELIN (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) ou madame Virginie TIRET (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) et monsieur Philippe MORGOUN (association Haute-Normandie nature environnement) ou madame Marion CHEREUL (association Haute-Normandie nature environnement), personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire.

**Dossier n° 2015-15 : 11 h 00 :**

SAINT-AUBIN-SUR-SCIE : extension d'un ensemble commercial par la création d'une cellule commerciale de secteur 2, d'une surface de vente de 399 m<sup>2</sup> à Saint-Aubin-sur-Scie (76550) 1 200 rue de la libération, portant la surface totale de vente de l'ensemble commercial à 7 571 m<sup>2</sup>.

- le maire de Saint-Aubin-sur-Scie, commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président de la communauté d'agglomération de la région dieppoise dont est membre la commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président du syndicat mixte du pays dieppois - terroir de Caux chargé du schéma de cohérence territoriale dans le périmètre duquel est situé la commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président du conseil général de Seine-Maritime, ou son représentant ;
- le président du conseil régional de Haute-Normandie, ou son représentant ;
- Madame Blandine LEFEBVRE, maire de Saint-Nicolas-d'Aliermont ou monsieur Sylvain BULARD, maire de Blacqueville ou monsieur Alain BAZILLE, maire de Thérouldeville, représentant les maires au niveau départemental ;
- Monsieur Pascal LECOURT, vice-président de l'agglomération Fécamp Caux littoral ou monsieur Michel LEJEUNE, président de la communauté de communes du canton de Forges-les-Eaux ou monsieur Jean-Louis ROUSSELIN, vice-président de la communauté de l'agglomération havraise, représentant les intercommunalités au niveau départemental ;
- Madame Danièle CALLE (UFC Que Choisir) ou Monsieur Philippe SCHAPMAN (UFC Que Choisir) et monsieur Hubert GUILBERT (INDECOSA-CGT) ou madame Catherine MARC, personnalités qualifiées en matière de la consommation et de la

protection des consommateurs ;

- Monsieur Olivier GOSSELIN (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) ou madame Virginie TIRET (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) et monsieur Philippe MORGOUN (association Haute-Normandie nature environnement) ou madame Marion CHEREUL (association Haute-Normandie nature environnement), personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire.